

## MOTION D'ACTUALITE DU BUREAU FEDERAL DES FEMMES

---

La parole des femmes s'est libérée depuis l'affaire Weinstein avec les campagnes #metoo et #balance ton porc... qui, enfin, ont permis de briser le silence. Les femmes osent parler plus librement. Cette libération de la parole permet également une prise de conscience de ce qui est tolérable et de ce qui ne l'est plus. Les propos sexistes deviennent insupportables, aussi bien dans la sphère publique que dans la sphère privée.

Cette génération de féministes qui occupent toutes les sphères de la société veut en finir avec cet état de fait.

La FGTB, dont près de la moitié des membres sont des femmes, doit

### **RÉAGIR FERMEMENT CONTRE TOUTE FORME DE VIOLENCE**

Les femmes sont encore victime de violence économique en regard des mesures misogynes mises en place par ces gouvernements successifs.

Par ailleurs, pour que les femmes puissent contribuer pleinement à la politique syndicale avec toute la force et la portée de leurs voix et défendre leurs intérêts généraux et spécifiques, il est grand temps d'instaurer une tolérance zéro face aux attitudes machistes et sexistes dans toutes les activités et actions du syndicat. Et il faudrait des sanctions en cas de comportements sexistes, comme pour les comportements racistes.

Ce principe doit être clair à tous les niveaux de la FGTB et de ses centrales.

Il faut utiliser le débat sociétal actuel pour remettre la lutte contre le sexisme au travail à l'ordre du jour de notre syndicat. Il nous faut réfléchir à nos stratégies collectives et syndicales dans toutes nos composantes, toutes nos actions syndicales et dans la concertation sociale.

Cela est plus important que jamais étant donné les formes actuelles de précarisation du travail, car plus le travail devient précaire, plus les femmes sont vulnérables.

À la suite d'une campagne de longue haleine de la part du mouvement syndical international, le Conseil d'Administration de l'OIT a mis à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail de juin 2018 un point sur la violence et le harcèlement contre les femmes et les hommes dans le monde du travail. L'objectif en est la mise au point d'une norme internationale du travail.

La FGTB devra soutenir et exécuter la convention de l'OIT à tous les niveaux (fédéral, européen et international).

### **RÉSOLUMENT BRISER LE PLAFOND DE VERRE AU SEIN DE LA FGTB**

Aujourd'hui, 14 ans après la signature de la Charte gendermainstreaming dans tous les syndicats belges, la représentation paritaire dans les organes de décision de notre syndicat est encore loin d'être réalisée.

Comme nous l'avons systématiquement soulevé lors des congrès précédents, il reste primordial de veiller à la place des femmes dans notre syndicat (via un monitoring statistique et des indicateurs genrés H/F). Il faut consacrer davantage d'attention à la représentation des femmes dans les instances, les élections sociales et les formations syndicales et la participation des femmes doit pouvoir être maximale. De manière générale, nous constatons que nous recevons de plus en plus d'analyses genrées. Ceci est une évolution positive, nous veillons à ce que cette dynamique continue, que les analyses soient approfondies et surtout, que l'on en tire les bonnes conclusions.

Le dernier cadastre qui a été établi par le département genre, indique clairement une stagnation. Au présent Congrès, il nous manque pas moins de 73 femmes pour la règle de 33% (et 279 femmes pour atteindre la parité) et donc, pour pouvoir nous réunir statutairement.

Nous affirmons explicitement qu'il faudra déterminer les mesures adéquates pour faire respecter les engagements pris permettant de remédier à la sous-représentation des femmes et pour appliquer effectivement les statuts.

Dans le courant de la prochaine période de congrès, la commission de suivi développera une méthodologie pour remédier à la sous-représentation des femmes.

### **LE BUREAU FEDERAL DES FEMMES EXIGE UNE ATTENTION PARTICULIERE DE LA FGTB QUANT AUX POINTS SUIVANTS :**

1. **La lutte contre les stéréotypes de genre.** En moyenne, les femmes consacrent deux fois plus de temps aux tâches domestiques que les hommes. Ceci constitue un frein dans l'accès à un emploi à temps plein, d'envisager une évolution de carrière, de s'engager dans la société civile ou dans une organisation syndicale. Cette répartition inégale des tâches domestiques est source d'inégalités au travail et dans la société. Cette vision stéréotypée continue à être dans les médias—dans la vie publique et privée.
2. **La protection de la maternité.** Les femmes enceintes sont fortement touchées par la discrimination à l'embauche, le harcèlement au travail et le licenciement abusif. Pour nous, la FGTB doit revendiquer que en cas de maladie et d'écartement préventif avant la date d'accouchement, les travailleuses ne perdent pas de leur congé d'accouchement, aussi bien dans le secteur privé et dans les services publics.
3. **La revendication de la dépenalisation totale de l'avortement.** Nous exigeons le respect du droit à l'avortement existant en Belgique et la liberté de choix absolue pour la femme, sans aucune poursuite pénale. En lien avec ceci, il est absolument nécessaire que les contraceptifs soient gratuitement à disposition.
4. **Une analyse genrée de toutes les mesures prises par le gouvernement** qui touchent plus durement encore les femmes.